



# Contrat de Scolarisation

ECOLE SAINT VICTOR  
3, rue saint Victor  
44750 CAMPBON  
02 40 56 56 22  
ecole.stvictor44@orange.fr

Mme et/ou M. ....

Parents de .....

Nous demandons à M. le Chef d'établissement de l'école St Victor de Campbon de bien vouloir inscrire notre enfant, au titre de nouvel élève, à compter du :

.....

Cette inscription s'appuie sur une relation de confiance mutuelle qui se vit dans le cadre fixé par les documents de référence que sont :

- ☞ **Le projet éducatif** qui fixe les orientations pour l'ensemble de la communauté éducative.
- ☞ **Le règlement intérieur** qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces documents sont présentés lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation s'inscrit pleinement dans les visées éducatives de l'établissement.

Les signatures ci-dessous nous engagent :

Nous, parents,

- à adhérer au projet éducatif de l'école, à faire respecter le règlement et à suivre le travail et l'apprentissage des leçons par notre enfant.
- à respecter l'assiduité scolaire dès son entrée à l'école.
- à assurer la charge financière de contribution demandée par l'Organisme de Gestion.

Nous, équipe éducative,

- à créer les conditions optimales d'enseignement, d'éducation et du vivre ensemble pour votre enfant.
- à accueillir chacun dans sa différence.

Nous tous,

- à reconnaître et respecter les compétences respectives de chacun.
- à s'écouter et dialoguer.
- à collaborer pour le suivi du travail scolaire et pour le comportement des enfants : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Ce contrat est valable pour la durée de la scolarité de l'enfant à l'école Saint Victor de Campbon, à compter de son inscription. Si un manquement aux engagements pris était constaté malgré un travail en amont de collaboration et d'échanges, le contrat de scolarisation pourrait être rompu. Dans le cas d'une rupture de contrat demandée par l'école, le chef d'établissement veillera à proposer aux parents un nouvel établissement d'accueil pour leur enfant.

Date : .....

Le chef d'établissement  
Laurent ROCHETEAU

Les parents